

Compte-rendu du CHSCT du 8 novembre 2019 - Spécial RPS (risques psycho-sociaux) -

Retrouvez la *déclaration liminaire intersyndicale* sur notre site local en date du 08/11.

Réponses du Président du CHSCT (par ailleurs responsable du Pôle PIROE et donc de la RH) :

- Il trouve l'approche de l'intersyndicale un peu radicale et lui n'a pas la même approche des choses
- La Direction a bien conscience des évolutions de ces dernières années (NDLR : Ah bon ???). Leurs premières préoccupations sont les conditions de travail (re-ah bon ???).
- Les formations ne sont pas suffisantes mais sont nécessaires car il faut accompagner tout le monde.
- Il faut trouver la bonne articulation entre les contraintes individuelles et l'intérêt collectif : c'est compliqué
- On se rapproche plus de l'individuel aujourd'hui par une innovation dans la méthode d'accompagnement au changement qui a une dimension organisationnelle et individuelle (NDLR : le NRP en est la preuve vivante !)

Le Président veut bien parler des conditions de travail mais sans parler de l'exercice des missions !

Comme si les deux étaient déconnectées !?!?!? A ce stade, nous savions déjà que ce CHSCT allait être compliqué...

Il nous a dit ensuite que le plan d'action annoncé au CHSCT de mars avait été laissé de côté car le rapport d'audit sur l'accueil l'a télescopé et le NRP est venu interférer de manière trop importante. Le Président a terminé en disant que le plan d'action n'était pas bâti...mais quand même mis en œuvre au fur et à mesure...

Pour résumer, les premières fiches de signalement datent de décembre 2018 (voir le compte-rendu du CHSCT du 17 juin 19 sur notre site local) et en novembre rien, ou presque, n'avait encore été fait par la Direction pour y répondre...beau bilan !

L'Inspecteur Sécurité et Santé au Travail (ISST) a tenu à intervenir pour rappeler que la situation se dégrade selon l'Observatoire interne. Pour la DRFIP 67, il confirme la tendance nationale : dans le passé, le Bas-Rhin n'était pas un département à problème mais ce n'est plus le cas. Il fera donc plus de visites en 2020.

Le président a tenu à lui répondre en affirmant que, pour lui, la situation s'améliore depuis septembre par rapport à l'été...et il a fait comprendre que les représentants du personnel ne voulaient que polémiquer puisqu'ils ne sont pas d'accord avec son constat...

Le responsable de la Division RH a ensuite égrainé, les mesures qu'il juge concrètes :

- Amélioration des conditions de travail des agents du CPS : casques, envoi d'un rapport à la Délégation à Nancy, examen d'une anticipation de la formation dans le cadre du CdC (Centre de Contact), immersion en SIP, utiliser un équipier de renfort par plateau
- Faciliter le traitement des frontaliers
- Améliorer la communication dans le service : pas d'avancée sur ce point
- Améliorer la communication en matière de changement : donner du sens au changement, avoir une communication régulière, associer les agents à la concertation, donner des informations y compris lorsque la réflexion n'est pas aboutie, être attentif aux conséquences personnelles et sociales (dans ce cadre sera organisée le 14/01/20 une réunion sur les nouvelles règles de mutation)
- Anticiper la charge de travail : 2 volets (non mis en œuvre) à savoir programmer la participation de l'EDR pendant les campagnes et prendre en compte les aléas (risque de panne).
- Engager les agents sur des objectifs communs et renforcer la solidarité. Il cite un exemple : la réunion d'information sur le PAS a été donnée aux agents des SIP mais pas aux agents des PCE et PCR qui auraient pu donner un coup de main

- Améliorer la communication locale avec le public : accueil, affichage, balfus, accueil sur RDV, etc = les leviers sont nombreux pour améliorer l'accueil et les conditions de travail.

Commentaire : Hormis pour le CPS, les mesures concrètes proposées nous ont plus que laissés sur notre faim...

Il faut rappeler que les mesures concrètes obtenues pour le CPS ont été obtenues suite à une réunion spécifique demandée par l'intersyndicale à la Directrice en personne ! Par ailleurs, la collègue du CPS intervenant comme expert pour l'intersyndicale a rappelé que fin 2018 il y avait 40 agents au CPS et qu'aujourd'hui il y en a 31 présents !!!

La Direction va refaire une réunion avec le CPS...

Intervention de la responsable de la Division DG2F : légère baisse de l'accueil physique mais le temps d'accueil a augmenté donc les accueils sont pleins. Accueils des frontaliers : travail avec une association, réunion INFOBEST, communiqué de presse par rapport au PAS. Accueil : note à la fin de l'été pour rationaliser cette mission, développement de l'accueil sur RDV, RDV téléphonique, travail avec des prestataires extérieurs (Emmaüs Connect, Crésus, UDAFF) pour déclaration en ligne. Réunion annuelle entre la Dircofi et le PELP

Intervention du responsable de la Division Stratégie sur le NRP:

Lors de la 1^{ère} phase (géographie revisitée) les agents se sont sentis exclus. Depuis septembre, ce n'est plus le cas. La concertation est une nouvelle méthode qui a pu désarçonner !

Cette « analyse » se passe de tout commentaire tellement elle est en dehors de la réalité...Rien que le fait d'oser dire cela en dit long sur l'état d'esprit de la direction...

Par rapport à la distance nouveau service/ domicile, les solutions sont le travail à distance, le télétravail et l'accueil de proximité.

Intervention de l'Adjointe de la Division RH :

Concrètement, toutes les informations sont sur Ulysse 67. Elle est revenue sur le rôle de la cellule RH d'accompagnement qui officie de septembre à début décembre pour expliquer les règles RH qui vont s'appliquer, la PRS, le CIA et proposer un temps d'échange individuel.

Intervention du Médecin de prévention :

Elle est très inquiète pour les agents, leur santé. Elle a plusieurs fois été émue d'autant qu'avec de multiples postes occupés en milieu hospitalier et d'ans d'autres ministères, elle dispose de points de comparaison.

Ses constats :

- Elle a dénombré, en 6 mois, 76 visites occasionnelles (pas à la demande de l'administration) en rapport avec les RPS. Cela représente un chiffre très élevé, le double du « normal ou habituel »
- Les visites annuelles ou quinquennales durent 2 fois plus longtemps parce que les agents ont besoin de parler
- Parfois le trouble est physique (problème de sommeil, tensions, fatigue)
- Psychologiquement, les agents vus sont inquiets, à tous les niveaux, y compris les cadres par rapport à leur carrière, à un conflit de valeur et parfois ils s'effondrent
- Elle est sidérée (c'est le mot qu'elle a employé) par l'accumulation de réformes depuis son arrivée en mars alors qu'il faut absorber une réforme avant de passer à une autre, ce qui n'est pas le cas
- Ce qu'il doit rester, c'est le respect et la confiance (NDLR : est-ce le cas dans notre direction... ?)
- La démotivation revient à 80% dans ses consultations. La colère est passée, les agents se situant au-delà, dans une autre phase ; on en est à la résignation négative, vers l'écoeurement (ce sont ses mots)
- C'est d'autant plus inquiétant car les agents sont intelligents, compétents, motivés et impliqués
- On applique les recettes du privé mais sans les mêmes moyens et le privé s'est rendu compte que la démotivation est contre-productive

FO Finances 67 est intervenue à la suite du médecin de prévention pour rappeler les derniers propos du Ministre Dussopt, les 5 suicides à la DGFIP depuis septembre et l'attitude de la direction qui induit l'absence de confiance.

Le Président nous a répondu que les contraintes liées à un changement d'organisation ont un coût mais que la direction cherche des réponses à apporter.

Et devinez qui va payer ce coût ???...

Les représentants FO ont ensuite demandé si ce CHSCT fera l'objet d'une remontée spécifique. Le Docteur a répondu par l'affirmative pour la médecine de prévention. Le Président a lui botté en touche...
Ce compte-rendu remontera lui à la Fédération FO Finances et au Syndicat National FO DGFIP !

La présentation de la démarche BEAT (Bien Etre Au Travail) de la DRDDI, concernant les services de la Douane du 11 avenue de la Liberté, a été vite expédiée, le Président du CHSCT ayant apparemment un train à prendre... D'autres points à l'ordre du jour n'ont pu être abordés, le Président ayant clos la séance puisqu'il avait d'autres impératifs plus importants que la santé et la sécurité des agents...
Ce CHSCT a laissé un goût plus qu'amer aux représentants du personnel en CHSCT, ce que nous avons explicité et expliqué dans la déclaration de boycott du CHSCT du 12 novembre.

CHSCT du 12 novembre 2019

De mémoire, aucun CHSCT n'avait été boycotté dans le Bas-Rhin... Pourtant face à l'attitude de la direction de la DRFIP, l'intersyndicale a jugé utile et symbolique de ne pas siéger le 12 novembre.
Nous nous sommes présenté le 12 avant l'ouverture de la séance et avons lu la déclaration suivant, avant de quitter la salle :

Monsieur le Président,

Lors du CHSCT du 8/11/19, nous avons une fois encore exposé la dégradation dramatique des conditions de travail et les souffrances des agents.

Le temps contraint et le mode de gestion de la réunion, n'ont en aucun cas permis d'explorer tous les aspects de la situation, en particulier pour la Douane.

L'ISST n'a pas pu prendre position, alors qu'une analyse lui a été demandée.

Les constats du médecin de prévention ont été présentés mais absolument pas pris en compte.

Les fiches de signalement n'ont toujours pas été suivies de mesures concrètes.

L'administration s'est contentée d'apporter encore et toujours les mêmes réponses convenues : audit, énième réunion, et même « innovation dans les modes opératoires ».

Par ailleurs, lors d'un CHSCT sur un sujet aussi important, il est intolérable que le président mette fin à la réunion à 16h.

Pour nous, il n'y aucune réelle volonté d'améliorer les conditions de travail des agents. Vous continuez à appliquer les réformes en tentant de faire avaler la pilule aux agents, sans prendre en compte leur situation dégradée.

Nous considérons donc que nous sommes dans un simulacre d'écoute.

C'est un scandale !

Nous dénonçons l'absence d'une réelle volonté de résolution et suppression des RPS.

Ne serait-ce pas une volonté de faire craquer les agents pour justifier le transfert des missions vers le privé ?

Ce CHSCT est reconvoqué le 28/11/19 matin, un dernier CHSCT ayant déjà été programmé l'après-midi.



FO DGFIP, FO FINANCES

A vos côtés, de votre côté

